

PESTICIDES DANS LE LOGEMENT, LES BONNES PRATIQUES À AVOIR !

L'étude Pesti'Home de l'ANSES révèle que 3 ménages sur 4 utilisent des pesticides à leur domicile. Il s'agit en grande majorité, d'insecticides tels que les pyréthrinoides de synthèse.

Evitez autant que possible l'utilisation de pesticides :



Privilégiez les moustiquaires et éteignez la lumière lorsque la fenêtre est ouverte la nuit



Ne laissez pas d'eau stagnante dans le jardin (coupelles, pots de fleurs) afin de limiter la présence des moustiques



Privilégiez les solutions mécaniques : tapettes à mouche, rubans adhésifs



Ne laissez pas d'eau ni de nourriture accessibles dans la maison et utilisez une cloche alimentaire pour vos fruits afin d'éviter les drosophiles

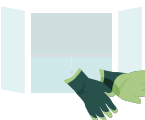


Protégez les vêtements dans des rangements fermés contre les mites textiles



Lavez votre linge de lit à 60° toutes les semaines. Aérez votre chambre 5 à 15 mins, plusieurs fois par jour, en laissant votre lit ouvert afin de limiter la présence d'acariens

Si toutefois vous devez utiliser un pesticide :



Aérez la pièce où le produit a été utilisé avant d'y retourner

Portez des gants lors de l'utilisation, si cela est indiqué



Ne jetez pas les produits pesticides dans l'évier et rapportez les emballages, mêmes vides, à la déchèterie

Si vous utilisez des produits anti-puces et anti-tiques :



Renseignez-vous sur les précautions à prendre et les solutions naturelles pour les éviter



Evitez de toucher l'animal pendant plusieurs heures après l'application

Ne pas laissez l'animal dormir avec vous et surtout avec les enfants

Et dans votre jardin !

Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser ni stocker de pesticides chimiques pour jardiner.



Favorisez la biodiversité et la présence d'auxiliaire prédateurs (hérissons, coccinelles, batraciens, oiseaux...)

Pratiquez l'association des cultures (renseignez-vous sur les associations favorables, comme les tomates et les capucines)



PESTICIDES DANS L'AIR : COMPRENDRE LES EXPOSITIONS ET AGIR AU QUOTIDIEN

Si l'on pense souvent à l'eau ou aux sols lorsqu'on évoque les pesticides (insecticides, fongicides et herbicides) l'air constitue également une voie de dispersion importante. En agriculture, les pesticides peuvent être transportés lors des pulvérisations, par évaporation après application ou encore par remise en suspension de poussières contaminées. Également utilisés à domicile et dans les jardins, ils peuvent exposer chacun d'entre nous, que ce soit à proximité de zones agricoles ou au sein de son propre logement.

Le vent transporte des poussières de sol contaminé.

Dérive

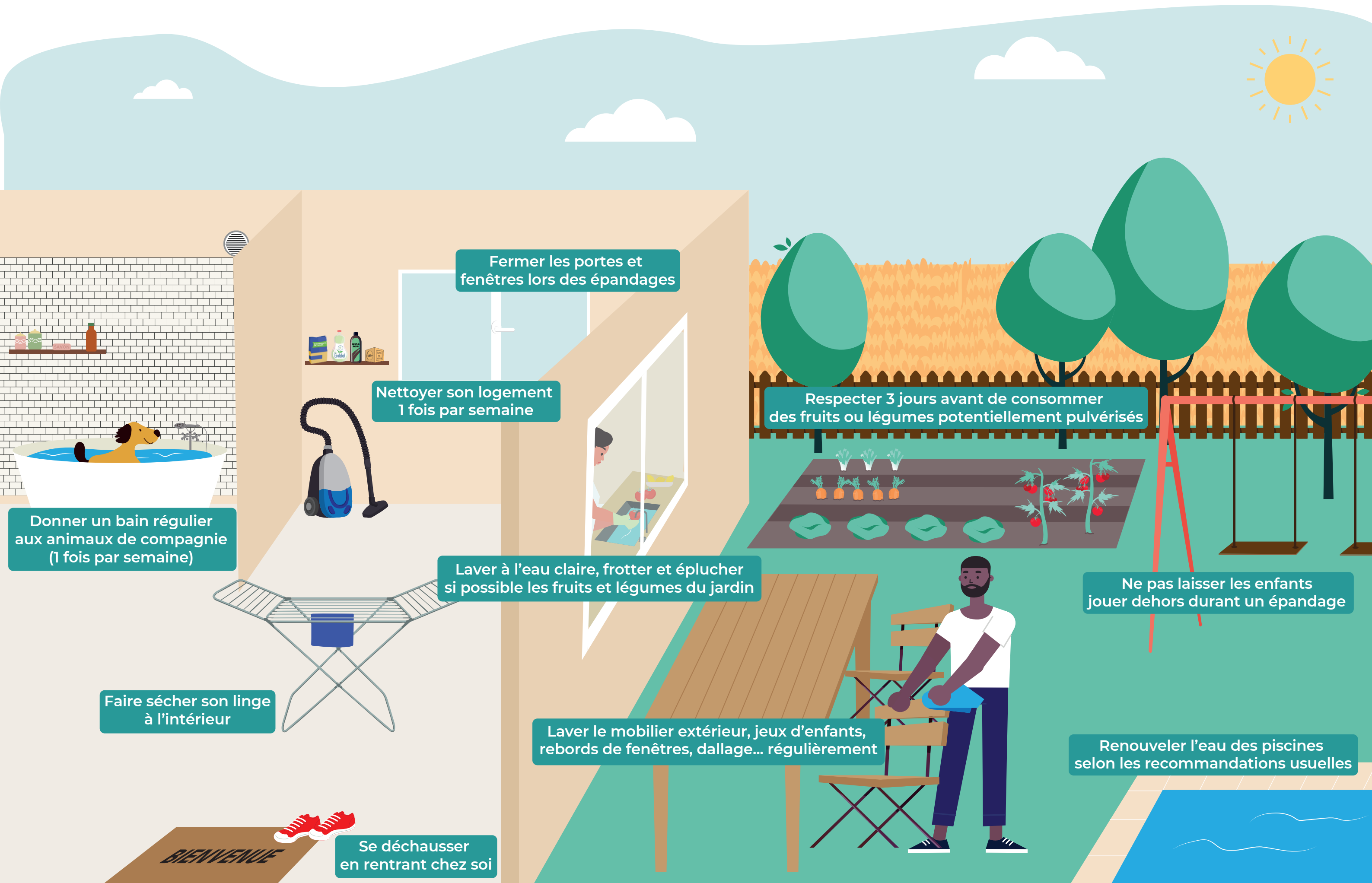
Une partie des gouttelettes est transportée par le vent lors de la pulvérisation.

Vent

Volatilisation

Après application, une partie des pesticides s'évapore à partir du sol ou de plantes.

COMMENT SE PROTÉGER DE L'EXPOSITION AUX PESTICIDES LORSQUE L'ON EST RIVERAIN DE PARCELLE AGRICOLE ?



Fermer les portes et
fenêtres lors des épandages

Nettoyer son logement
1 fois par semaine

Respecter 3 jours avant de consommer
des fruits ou légumes potentiellement pulvérisés

Ne pas laisser les enfants
jouer dehors durant un épandage

Renouveler l'eau des piscines
selon les recommandations usuelles

Laver à l'eau claire, frotter et éplucher
si possible les fruits et légumes du jardin

Laver le mobilier extérieur, jeux d'enfants,
rebords de fenêtres, dallage... régulièrement

Se déchausser
en rentrant chez soi

Faire sécher son linge
à l'intérieur

Donner un bain régulier
aux animaux de compagnie
(1 fois par semaine)